

Quasi-statut environnement

Décembre 2024

Informations aux agentes et aux agents Sous quasi-statut

Evolution du quasi-statut environnement : les résultats complets de notre enquête

Nous avons lancé au mois de septembre 2024 une enquête anonyme (outil limesurvey) auprès des collègues bénéficiant du quasi-statut environnement, travaillant en parcs nationaux, à l'OFB ou dans d'autres structures. Mi-octobre, elle avait été renseignée au moins partiellement par **près de 30% des agents interrogés**.

L'analyse qui suit porte sur les 244 réponses complètes enregistrées au 18 octobre.

Deux fois plus de QSE en CDI que de CDD dans les répondants

Statut des répondants (CDD ou CDI)

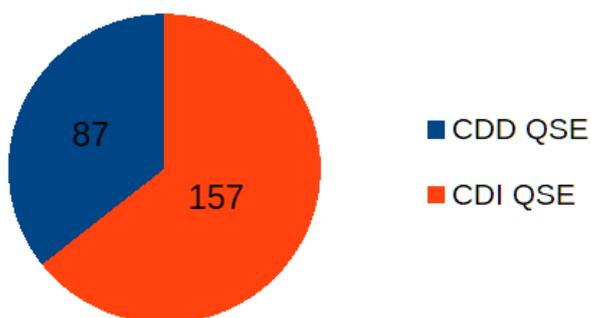
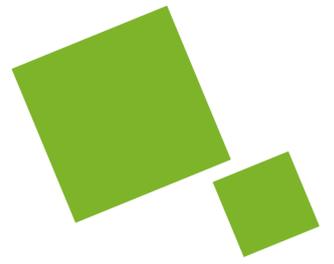


Figure 1 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU



Estimez-vous être payé e correctement ?

Les deux tiers des QSE estiment ne pas être payé correctement. En CDI, le pourcentage est légèrement supérieur qu'en CDD.



Figure 2 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Une **rémunération inférieure au privé** pour près de la moitié des agents, et inférieure au public pour 60%.

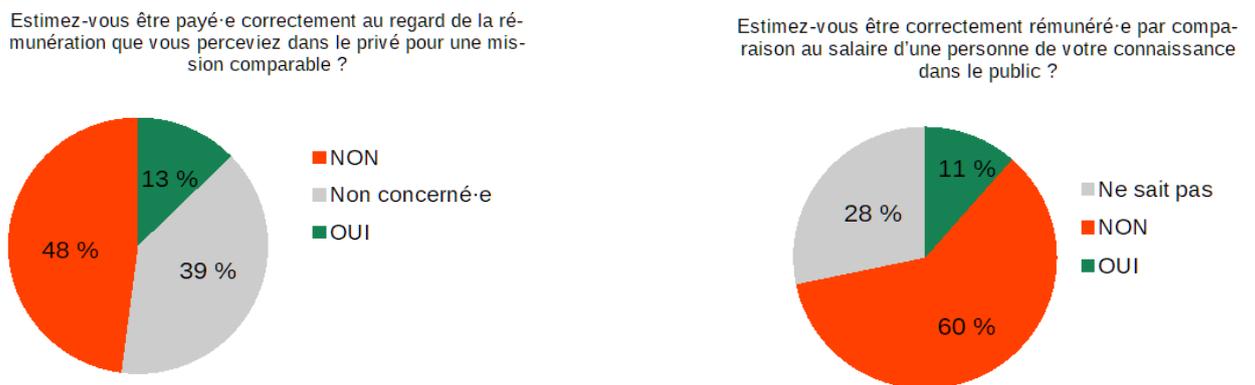
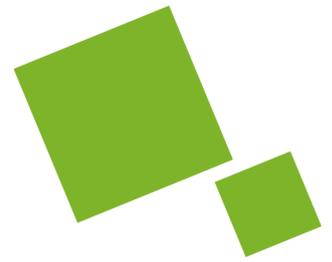


Figure 3 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU



Si l'on compare aux fonctionnaires de missions et anciennetés comparables, près des trois quarts (74%) estiment **ne pas être payés correctement**.

Estimez-vous être correctement rémunéré-e par comparaison au salaire d'un agent fonctionnaire aux missions et ancienneté comparables ?

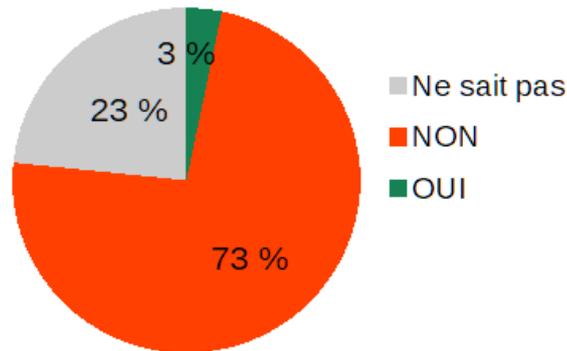


Figure 4 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

L'écart de rémunération est évalué majoritairement entre 10 et 30 % en défaveur des QSE, voire de plus de 30% pour un agent sur 6.

S'il y a un écart de rémunération en votre défaveur avec la rémunération d'un fonctionnaire à poste et ancienneté comparables, à combien estimez-vous cet écart en pourcentage de la rémunération mensuelle totale, primes comprises ?

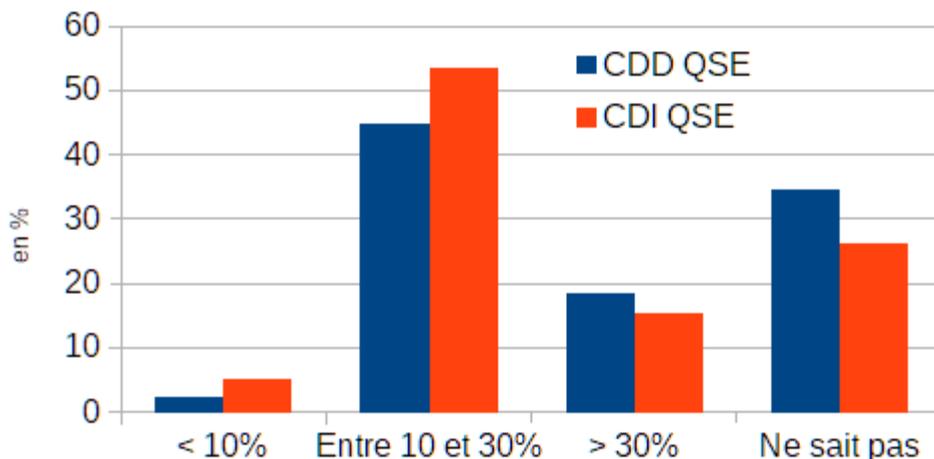
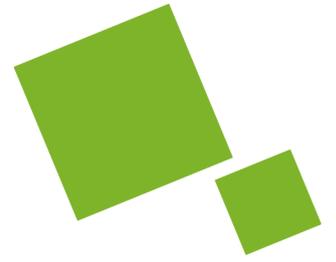


Figure 5 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU



Prise en compte de l'expérience acquise

L'expérience antérieure n'a été prise en compte entièrement que pour un tiers des QSE.

Votre expérience précédente avant d'être embauché-e sous quasi-statut a-t-elle été prise en compte pour votre reprise d'ancienneté et donc votre place dans la grille indiciaire ?

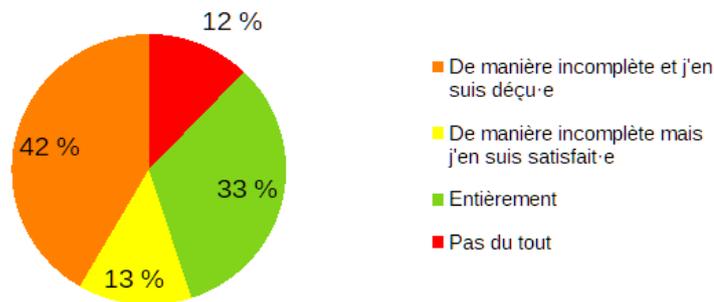


Figure 6 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

L'expérience antérieure n'a pas été prise en compte car elle concernait une catégorie inférieure pour 30% des cas. Dans les autres cas, les motifs de non prise en compte sont divers.

Si votre expérience n'a pas été prise en compte ou mal prise en compte, d'après vous, savez-vous pour quelles raisons ?

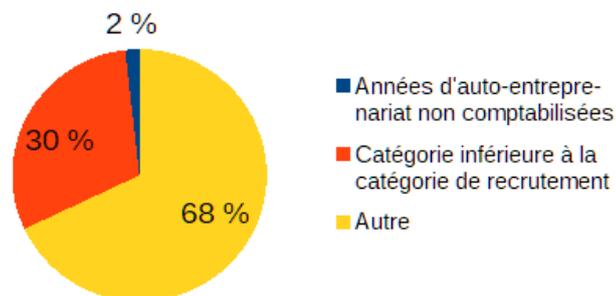
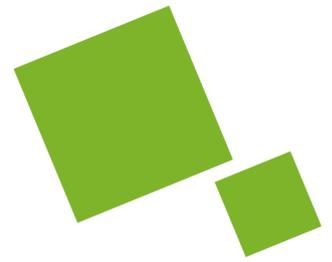


Figure 7 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Autres motifs : Années de mise à disposition non comptées, catégorie trop élevée dans l'ancien poste, CDD initial de 3 ans sans évolution, contractuel territorial, Choix de la direction, contrat à l'étranger non-reconnu, contrats d'auteur/intermittence du spectacle, doctorat non pris en compte, la prise en compte des années d'expérience se fait selon les capacités de négociation de chacun



La vitesse de progression de l'indice est jugée presque nulle ou lente pour plus de la moitié des agents.

Comment jugez-vous la vitesse de progression de votre indice sur les grilles (durée de passage entre deux échelons) ?

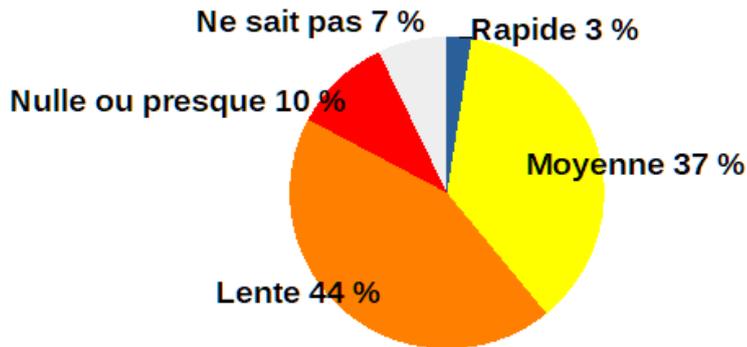


Figure 8 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Cette progression correspond à une revalorisation faible pour la moitié des QSE.

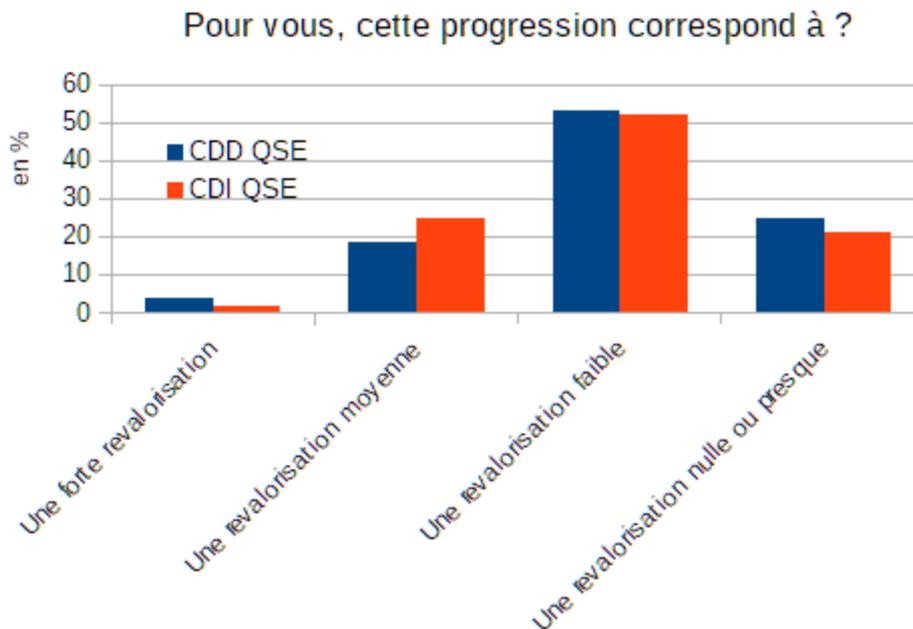
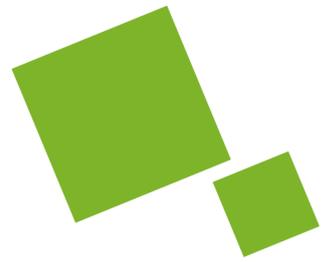


Figure 9 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU



Promotions et avancements

La **promotion au choix n'a touché que 10 % des agents** ayant répondu à l'enquête, l'avancement au choix concerne 18% des agents.

Avez-vous déjà bénéficié d'une promotion au choix vous changeant de catégorie ?

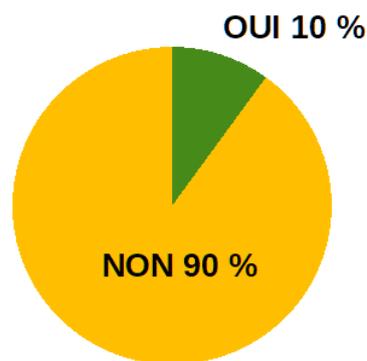
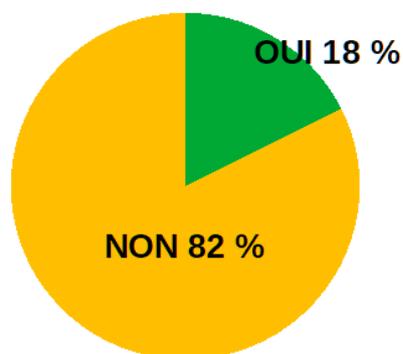
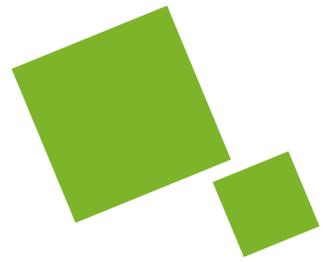


Figure 10 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Avez-vous déjà bénéficié d'un avancement au choix (changement de niveau dans votre catégorie) ?



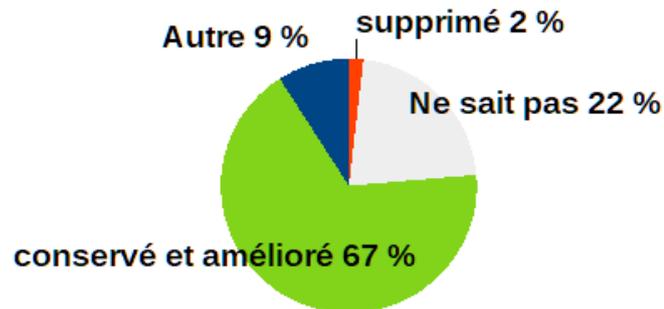
En moyenne, 1,2 avancements au choix pour les CDD qui en ont bénéficié, et 1,4 avancements pour les CDI qui en ont bénéficié..



Votre avis sur le devenir du statut

Plus des deux tiers des agents sont attachés à leur statut et souhaiteraient l'améliorer (67% des CDD, 73% des CDI).

Préféreriez-vous que votre statut actuel (QSE-CDD) soit :



Préféreriez-vous que votre statut actuel (QSE-CDI) soit :

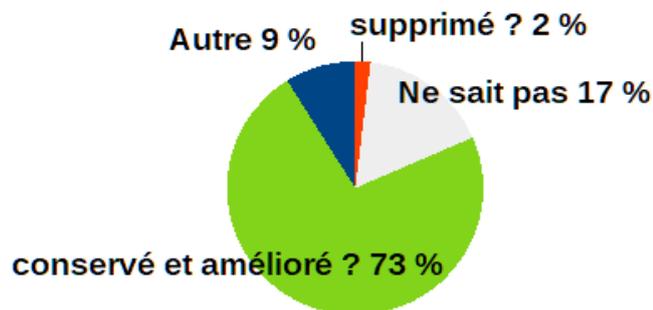
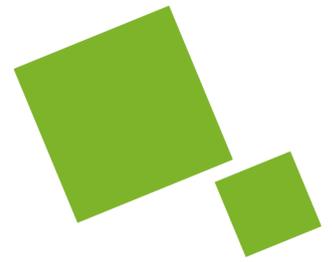


Figure 11 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Pour 9% des QSE (option autre), il faudrait une titularisation en tant que fonctionnaire, ou au minimum, un alignement des conditions salariales et de promotion avec les fonctionnaires.



La priorité pour l'évolution du statut

La revalorisation des grilles salariales apparaît comme la priorité la plus partagée (42 % des réponses), suivie de l'amélioration des taux de promotions (19%) et de la revalorisation des primes (16 %).

Si vous souhaitez conserver votre statut actuel (QSE), que faut-il améliorer en priorité ? [Classement 1 ou 2]

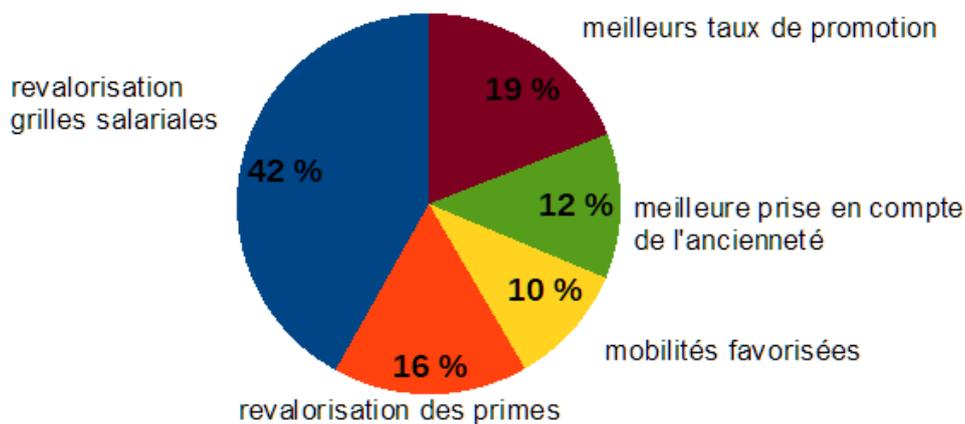


Figure 12 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU

Des raisons pour supprimer le statut

La suppression du statut se justifierait essentiellement par la déprécarisation, soit l'intégration au régime des fonctionnaires.



Figure 13 - enquête quasi-statut 2024 SNE-FSU